

Plus de 250 acteurs mobilisés autour des services que fournit la biodiversité

Le 4 décembre 2008 – Une conférence-débat intitulée **La biodiversité : un capital pour nos territoires** est organisée par Alterre Bourgogne, l'Agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable et l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), ce jeudi 4 décembre, à l'ENESAD de Dijon. C'est la première fois qu'une conférence régionale est consacrée au thème de la biodiversité traité sous l'angle essentiellement économique. Une vingtaine de partenaires locaux et nationaux sont associés à l'événement, et plus de 250 participants sont attendus, dont des élus de collectivités territoriales, des associations, des acteurs économiques et des chercheurs.

En Bourgogne comme à l'échelle planétaire, la biodiversité (ou diversité biologique) se dégrade, particulièrement en milieu rural. Or l'enjeu de préservation de la biodiversité ne se limite pas à la protection de la faune et de la flore. L'enjeu réside aussi largement dans le maintien des biens et services indispensables à notre survie.

C'est en 1997 que la première évaluation monétaire des services rendus à l'humanité par les écosystèmes naturels a été présentée. Elle avait été effectuée sur la base de dix sept fonctionnalités produites par les écosystèmes de la planète : de la régulation du climat et de l'atmosphère, à la production de nourriture et de matières premières, en passant par la pollinisation et les bénéfices liés au bien-être. Résultat : la valeur annuelle de la biodiversité était comprise entre 16 000 et 54 000 milliards de dollars, avec une moyenne de 33 000 milliards, soit deux fois le PNB mondial de 1997. Depuis, l'analyse des services écologiques apportés au développement s'est encore enrichie favorisant le développement de nouveaux outils d'aide à la décision.

Pour Jean-Patrick MASSON, président d'Alterre Bourgogne, « *la démarche d'évaluation économique des services de la biodiversité permet non seulement de préciser les conséquences économiques de la dégradation de la biodiversité mais aussi d'identifier les bénéficiaires et de les mobiliser.* »

A noter que la France et l'Union européenne se sont engagées à stopper la perte de la biodiversité d'ici 2010, un objectif repris dans le cadre du Grenelle de l'environnement, et qui donnera lieu à des stratégies territoriales de protection de la biodiversité.

Des chiffres

- En Bourgogne, près de la 40% des haies ont disparu en 50 ans au profit des grandes cultures
- La France, incluant l'Outre-mer se situe parmi les 10 pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces animales et végétales menacées au niveau mondial

- 50% des zones humides ont disparu au cours des 30 dernières années
- 94% des Européens considèrent que la diminution de la biodiversité constitue un problème grave (source : enquête Eurobaromètre, décembre 2007) 93% considèrent que la préservation de la biodiversité est une obligation morale
- Selon l'UICN, 1 mammifère sur 4, 1 oiseau sur 8, 1/3 des amphibiens et 70% des plantes sont en péril
- Les espèces s'éteignent actuellement dans le monde à un rythme 100 à 1.000 fois supérieur au taux naturel moyen

(source : centre d'analyse stratégique)

Pour en savoir plus

- Le numéro 49 de Repères (la revue trimestrielle d'Alterre Bourgogne) sera consacré à la biodiversité en Bourgogne. Sa parution est prévue pour fin janvier 2009.

Contact presse:

- Stéphanie PORRO, Alterre Bourgogne, 9 Bd Rembrandt, Dijon
Tél. : 03.80.68.44.30 – 06.64.21.64.25 - E-mail : s.porro@alterre-bourgogne.org
www.alterre-bourgogne.org